



Conseil pédagogique n°2

Année scolaire 2020/2021

Compte-rendu

Mardi 02 février 2021 à 17h

LFC – Site de Mearag – Salle de réunion

La séance est ouverte à 16h09 par M. Frédéric BROMONT, Proviseur.
Les points à l'ordre du jour sont au nombre de 3.

Cf-émargement pour les membres présents

1. Structure et répartition des moyens rentrée 2021 :

M. Le Proviseur présente la structure prévisionnelle du LFC à la rentrée 2021.

La base de réflexion consiste en une augmentation moyenne de 4% des effectifs pour le site de Mearag.

Niveaux	Effectifs montants	Néo-arrivants (net)	Divisions	E/D	Places suppl.	Capacité
6 ^{ème}	149	15	6	27,3	4	168,0
5 ^{ème}	170	1	6	28,7	-4	168,0
4 ^{ème}	176	1	7	25,4	18	196,0
3 ^{ème}	159	2	6	26,8	7	168,0
2 ^{nde}	143	10	6	26,3	10	168,0
1 ^{ère}	158	1	6	26,7	8	168,0
Tale	149	1	6	25,2	17	168,0
TOTAL	1104	31	43		60	1204

Augmentation (prévision)	4%
Effectif actuel	1091
Augmentation effectif R21	44

Capacité à 28 elv./div.

Le principe directeur a été un retour progressif à 6 divisions par niveau. En effet, il s'agit de la structure qui a servi de base de réflexion lors de la construction du lycée. La gestion des salles commence à devenir problématique lors de la constitution des emplois du temps qui perdent en souplesse.

M. SULLEROT attire l'attention des membres du conseil sur le nombre d'élève par classe en 6^{ème}. Selon lui, 27 est un nombre bien trop élevé et par tradition les classes de 6^{ème} étaient calibrées à 25 élèves par classe.



M. le Proviseur adjoint présente la répartition des moyens partagés par discipline.

Présentation de la répartition des moyens : document ci-dessous.

Matière	Besoin Total par discipline	Nbre Postes	Apport	Propositions			
				Supp. ou création de postes (heures)	Heures vacances annualisées	HP Rentrée 2021	HSA
LETTRES	226,50	12,5	225	0,00	0,00		1,50
PHILOSOPHIE	29,00	1,6	28	0,00	0,00		1,00
HG	170,00	10	166	0,00	0,00		4,00
ESPAGNOL	102,50	3,8	87,5	0,00	8,00		7,00
ANGLAIS	181,00	10	170	0,00	0,00		11,00
ARABE	141,00	6,5	127	0,00	8,00		6,00
ALLEMAND	14,00	1	18	0,00	0,00		-4,00
MATHEMATIQUES	198,50	10,9	206	0,00	0,00		-7,50
EPS	156,00	6,65	133	0,00	8,00		15,00
TECHNOLOGIE	56,00	2,6	48	0,00	0,00		8,00
SVT	109,50	6,75	103,5	0,00	0,00		6,00
SCIENCES PHYSIQUES	136,50	7,6	134	0,00	0,00		2,50
SES	46,00	2	36	0,00	8,00		2,00
ARTS PLASTIQUES	31,00	1	18	0,00	8,00		5,00
MUSIQUE	33,00	1	18	0	8,00		7,00
TOTAL	1630,50	83,9	1518	0	48		64,50

EHG		TOTAL
1566	64,50	1630,50
APPORT	HSA	

Un rappel méthodologique est fait aux membres du conseil. A savoir :

- Les besoins par discipline étaient calculés en fonction du nombre de division par niveau et en fonction des dédoublements déjà accordés l'an passé. L'apport quant à lui est calculé en fonction des services des enseignants.
- Afin de réduire le nombre d'HSA, certaines disciplines bénéficient de vacataires annualisés, qui seront vraisemblablement reconduits l'année prochaine. Deux matières font apparaître un déficit, l'Allemand et les Mathématiques :
 - En Allemand, ce déficit s'explique par la fermeture de groupes de LVC qui ne parviennent pas à dépasser des effectifs rendant le groupe viable.
 - En Mathématiques, la création d'un poste d'EEMCP2 rend la matière déficitaire. Ce déficit devrait être comblé par les demandes de mi-temps de M. ALLIOT et Mme GRABAS.
- Enfin tout aménagement de scolarité (dédoublement, AP etc) ne pourra se faire que dans le respect de l'enveloppe accordée (besoin total par discipline). Les conseils d'enseignements qui auront lieu dans le courant du mois de mars permettront les arbitrages sur ce point.



2. Le projet d'établissement :

M. le Proviseur rappelle la méthodologie qui sera employée. Il s'agit avant tout d'un diagnostic partagé entre tous les membres de la communauté scolaire.

L'élaboration devra suivre le même principe.

D'ores et déjà, à la suite de la consultation des enseignants, des axes commencent à émerger comme étant des sujets de réflexion qui seront abordés dans les différents groupes de travail. Un point positif ressort de cette consultation et qu'il convient de souligner : un tiers des enseignants a une certification en langue.

Participation :

- Enseignants 1^{er} degré : 23/51 (45%)
- Enseignants 2nd degré : 50/91 (55%)
- Familles :
 - 1^{er} degré : 98/957 (10,2%)
 - 2nd degré : 126/1091 (11,5%)
- Elèves (2nd degré uniquement) (9%)
- Personnels non-enseignants (??) Fin d'enquête le 15/02

QUOI ? (sujets à traiter) :

- 7 grands volets :
 - o 1- La pédagogie
 - o 2- La politique des langues
 - o 3- Le numérique éducatif
 - o 4- L'orientation en général et post bac en particulier
 - o 5- L'ouverture sur l'extérieur
 - o 6- Le vivre ensemble
 - o 7- La sécurité
- Dans chaque « volet », les « axes » de travail retenus sont déclinés en « objectifs généraux » (1 à 3) en s'appuyant sur :
 - o La « synthèse du diagnostic »
 - o L'analyse de la direction sur certains points stratégiques de pilotage
- Chacun de ces « objectifs généraux » sera décliné en « objectifs opérationnels » (actions concrètes)

COMMENT ?

- Groupes de travail – 4 à 5 personnes
- Chaque groupe se centre sur certains « axes » (d'un même « volet »)
- Objectif : décliner les « objectifs généraux » proposés en « actions »
- Travail en temps limité (2H max)
- Un rapporteur par groupe



- Un relevé de conclusion

QUI ?

- Groupes de travail inter catégoriel (personnels, élèves, parents), sauf sur certains sujets.
- Volontariat
- Soutien des EEMCP2 + EMFE

QUAND ? (Calendrier)

- Entre le 7 et le 11 mars : groupes de travail 2nd degré
- Entre le 14 et le 18 mars : groupes de travail 1^{er} degré
- 31 mars, conseil pédagogique : point d'étape 2nd degré
- 6 avril, conseil d'école : point d'étape 1^{er} degré
- 14 avril, conseil d'établissement : point d'étape
- 8 juin, conseil d'école : adoption du projet d'école
- 21 juin, conseil d'établissement : adoption du projet d'établissement

3. Les commandes :

Le service de l'intendance fait actuellement un recensement des besoins afin que la commande soit passée le plus rapidement possible.

Il s'agit de faire un état des besoins priorisés avec les éléments les plus précis possibles (cela peut-être une copie des pages web, des devis des fournisseurs). La commande doit idéalement être passée pour la 1^{er} semaine du mois de mars.

M. le Proviseur souhaite faire un point rapide sur l'évaluation au terme de cette période en mode hybride. La grande majorité des représentants du corps enseignant informe le conseil qu'ils ne pratiquent pas l'évaluation à distance. Quand ils la pratiquent, cela reste dans des cas très particulier d'élèves en dérogation d'assiduité scolaire et dans ces cas bien précis, l'évaluation et le coefficient sont adaptés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Frédéric BROMONT

Proviseur

Jacques LAMAS

Proviseur adjoint